

Le 22 octobre 1997

Le vingt deux octobre mil neuf cent quatre vingt dix sept à dix sept heures quarante cinq le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie pour la présidence de Monsieur JOSEPH RICHARD Maire.

Étaient présents : M. JOSEPH R. M. DESRILES H. M. ALLARY F. M. PHELIPEAU M. ROSSIGNOL M. M. SATY J. M. MARTIN H.

Absents excusés : M. R. BORDERON - M. CREPINCKE JC - M. MARINUS.

Absent : M. B. BOURREAU

Monsieur Francis ALLARY a été élu maire

VOIRIE FDAC 1998 : (maîtrise d'ouvrage déléguée)

Il appartient à la commune de Combiers de se prononcer pour les travaux de voirie FDAC 1998

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de réaliser les travaux de voirie sur les Voies Communales suivantes :

- VC 102 : Le Moulin Neuf
- VC 122 : Les Chalards Hauts

Montant H.T	38.000,00
TVA 20.60 % ..	7.828,00
MONTANT TTC	45.828,00

Rattachement DDE Montmoreau :

La majorité de communes de la Communauté de Communes d'Horte et Lavalette dépendent de la subdivision de l'Équipement de MONTMOREAU alors que la commune de Combiers dépend de la Subdivision de l'Équipement de LA ROCHEFOUCAULD.

Dans un souci d'harmonisation, de simplification administrative tant pour l'étude des dossiers, de la surveillance des travaux Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de demander le rattachement de la commune de Combiers à la Subdivision de l'équipement de la Communauté de Communes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite Monsieur Le Président de la Communauté de Communes d'Horte et Lavalette le rattachement de la commune de Combiers à la Subdivision de l'Équipement de MONTMOREAU.

Réunion à Rougnac.

M. le Maire informe l'assemblée qu'il a été invité à la mairie de Rougnac pour un projet de regroupement scolaire Intercommunal entre les communes de Rougnac, Chauv. Parnac et Combiers.

Monsieur l'inspecteur d'Académie doit envoyer un courrier dans les prochains jours.

Électricité Discothèque

Depuis plusieurs années la discothèque "Vieilles Sœurs" a demandé à la commune de lui laisser l'éclairage public allumé tous les nuits des vendredi à samedi et samedi à dimanche.

Le conseil chargé M. le Maire de contacter EDF de façon à estimer ce surplus de dépense à l'année. Suite sera donnée.

visa 31.10.1997.



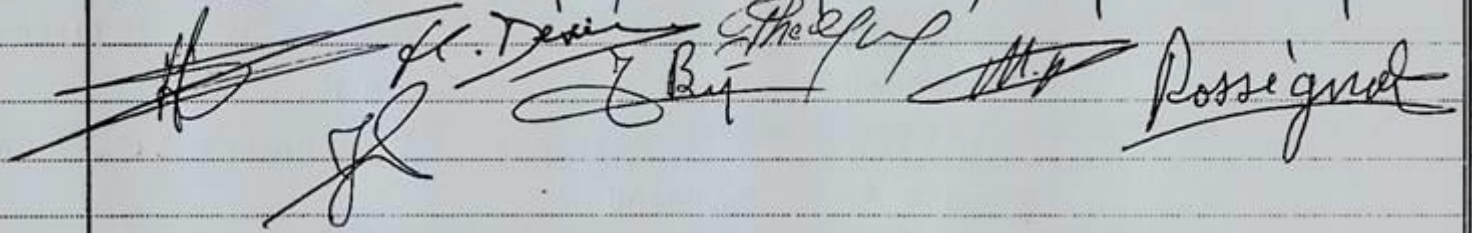
visa 31.10.1997.



Arbre de Noël. Le conseil décide que l'arbre de Noël de Combrès aura lieu le dimanche 21 décembre 1997.

Repas des finés - est fixé au dimanche 7 décembre 1997. Lesdames Desvies et Ciépinsek sont chargés de la bonne organisation.

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an que dessus, ont signé les membres présents

 The block contains several handwritten signatures in black ink. From left to right, there is a large, stylized signature, a signature that appears to be 'D. Desvies', a signature that appears to be 'Ciépinsek', and a signature that appears to be 'P. P. P. P.' followed by a signature that appears to be 'P. P. P. P.' and finally a signature that appears to be 'P. P. P. P.'.